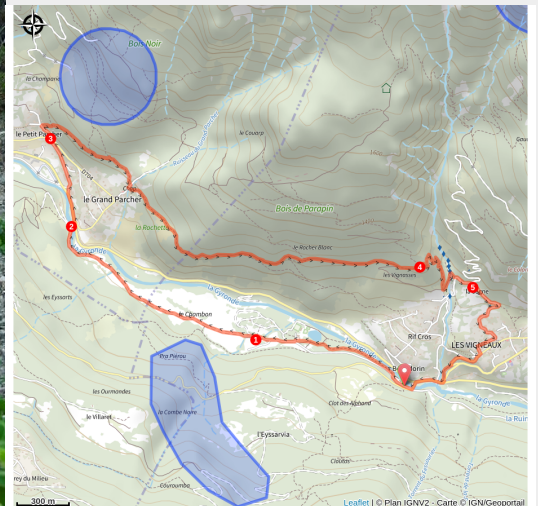


VTT N°06 - Circuit du Grand Parcher

Hautes-Alpes



sentier en forêt d'adret (rogiervanrijn)



Située autour du village des Vigneaux et de ses hameaux, cette boucle dans un environnement chaleureux et paisible offre un magnifique panoramique sur la vallée.

Ce circuit situé sur la commune des Vigneaux, mène le long de la Gyronde, côté ubac, pour ensuite rejoindre le Grand Parcher avec ses anciennes maisons et le village des Vigneaux, côté adret, installées sur un ancien cône de déjection.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 425 m

Difficulté : Bleu (facile)

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Géologie

Itinéraire

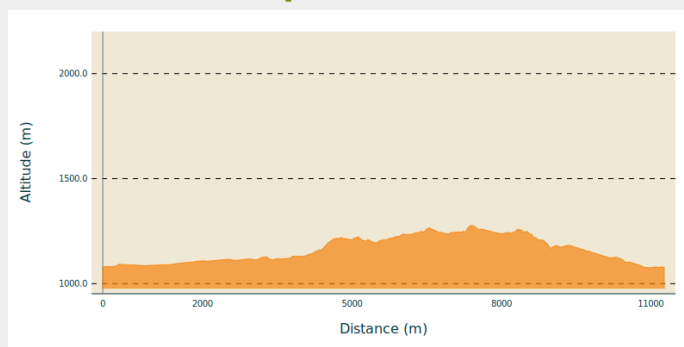
Départ : Pont du Rif (côté rive droite de la Gyrone), Les Vigneaux

Arrivée : Pont du Rif (côté rive droite de la Gyrone), Les Vigneaux

Balisage : 🚩 VTT FFC boucle locale

Communes : 1. Les Vigneaux
2. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique



Altitude min 1076 m Altitude max 1277 m

Le circuit débute au parking côté rive droite de la Gyrone , direction "Camping le Courouba"

1. Continuer tout droit en bordure des emplacements pour traverser le camping, direction "le Chambon". Cette voie quasi rectiligne traverse de nombreuses prairies
2. Traverser le pont Haut et rejoindre la route départementale sur 200 m, jusqu'à la prochaine intersection à droite en direction du Petit Parcher
3. Au carrefour prendre à droite en direction du Grand Parcher
4. Au Grand Parcher, prendre la montée sur la gauche et quelques mètres après la chapelle Saint-André, emprunter un petit sentier à droite en direction du Rocher Blanc
5. À la montée se diriger à droite, sur un single track pour rejoindre le torrent de Rif Cros
6. Traverser le torrent et rejoindre le centre des Vigneaux jusqu'à la départementale et le pont du Rif pour arriver au point de départ

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux - VTT

Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/vtt-n%C2%B006-circuit-du-grand-parcher-7260>

S'informer de la présence des chiens de protection des troupeaux : <https://www.cc-paysdesecrins.fr/loisirs/pleine-nature>

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> <https://www.cc-paysdesecrins.fr/mobiliteenunclic>

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

À 4,7 km de L'Argentière-La Bessée, prendre la D994E.

Parking conseillé

Parking près du pont du Rif (côté rive droite de la Gironde), Les Vigneaux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous survolez la zone ! Soit 1650m d'altitude pour cette zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1790m d'altitude !

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>